

Le magazine de Nogent-sur-Oise
NOGENT N°211
le mag

p 6-7
**Inscriptions
scolaires**



p 11
**70^e Grand Prix de
la Ville de Nogent**



p17
**Évènement
intergénérationnel :
Ensemble pour 2014**



DOSSIER

**Centre d'Affaires et
d'Innovation Sociale
du Sarcus**

www.nogentsuroise.fr

Ville de
Nogent-sur-Oise



Nogent, vivre vraiment !

Nogent-Aïda



À notre «frère», Fernand Tuil

«De l'expérience d'un extraordinaire désastre humain qui a duré trop longtemps doit naître une société dont toute l'humanité sera fière». Comme Nelson Mandela l'avait exprimé dans sa lutte, Fernand Tuil n'a eu de cesse d'avoir cette idée en

tête : rassembler les peuples. **Fondateur de l'Association pour le Jumelage des camps de réfugiés Palestiniens et des villes Françaises (AJPF)**, il a initié le jumelage en 1989 entre la ville de Montataire et le camp de réfugiés de Deheisheh à Bethléem. C'est lui également qui est **à l'origine du rapprochement entre la ville de Nogent-sur-Oise et le camp de réfugiés Palestinien Aïda**. Issu d'une famille juive, il avait obtenu un passeport palestinien. Agent municipal de la ville de Montataire, il a inondé notre bassin de vie de ses valeurs, de ses engagements et de ses luttes. Son implication a conduit les autorités françaises à le consulter parfois sur la situation en Palestine.

Son dernier combat, il l'a entrepris contre la maladie. Celui-là, il l'a perdu le 24 décembre dernier. Les autres, c'est à nous de les continuer.

Monsieur le Maire a souligné sa place désormais, avec Nelson Mandela notamment, au **«Panthéon des luttes universelles»**.

Des tirelires pour des fournitures

L'association Nogent-Aïda a mis à disposition des tirelires en papier maché, confectionnées par «Les Temps d'Art», dans les lieux publics (Médiathèque, CCAS, Mairie...). Les fonds récoltés dans ces tirelires serviront à financer des fournitures scolaires pour les enfants du camp de réfugiés palestiniens.



Nogent-Italie

Jumelage entre les villes de Fucecchio et Nogent-sur-Oise

Des habitants de Fucecchio se sont regroupés dans l'optique de créer un jumelage entre la ville italienne et Nogent-sur-Oise. C'est chose faite depuis le conseil municipal du 17 février avec la signature actée du jumelage entre les deux villes.

Le STAC améliore ses dessertes

Depuis le 16 décembre, les horaires de certains bus du STAC ont changé pour améliorer l'offre de transport.

■ Davantage de bus vers l'hôpital de Creil

Une desserte systématique de l'hôpital de Creil s'effectue avec la ligne B, tous les jours, même les dimanches et jours fériés. Prolongement de la ligne D vers Creil-Hôpital du lundi au samedi. Cela signifie des trajets directs entre Villers-Saint-Paul et l'hôpital.



■ Prolongement de la ligne RESAGO 2

Désormais, la zone de Vaux est desservie grâce au nouvel arrêt : «Chapelle de Vaux».

■ Arrêt supplémentaire à Creil

Un nouvel arrêt permet de desservir le collège Gabriel Havez

■ Des arrêts renommés

Pour de meilleurs repères, plusieurs arrêts du STAC sont renommés : l'arrêt «Michelet» en direction de Creil-Hôpital devient «8 Mai», celui du «8 Mai» en direction de la gare de Creil est renommé «B. Fouchère» et l'arrêt «Becquerel», situé à l'intersection de l'Avenue Curie et de la rue Borin, s'appelle désormais «Cavées de Paris».

Encore des progrès à faire dans le tri des emballages en verre

La moyenne nationale du poids de verre trié par an et par habitant est de 30 kg, sur le territoire du SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise), nous n'en sommes qu'à 25 kg (soit 12 000 tonnes).

Trier le verre permet de réduire le poids des déchets de notre poubelle ménagère, de recycler ce verre et de préserver notre environnement avec 200 kg de CO₂ en moins par tonne de verre recyclé.

Attention : le verre culinaire et la vaisselle ne sont pas concernés par ce tri. Seuls, les pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre de par leur composition chimique spécifique, peuvent être recyclés !

1150 bornes à verre installées sur le territoire SMVO

4 emballages sur 10 sont encore jetés dans la poubelle ménagère



Editorial

Cette nouvelle édition du magazine nous permet de revenir sur les différentes actions municipales. L'évolution des travaux du Centre d'Affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus, telle qu'elle est vécue par les acteurs et les habitants, fait l'objet de notre dossier de ce mois.

La parole est donnée à ces acteurs qui feront vivre l'équipement, dont la livraison est prévue avant l'été.

Le printemps sera l'occasion d'accueillir à la Médiathèque, la deuxième édition des rencontres autour du polar, sous le parrainage de Claude Mesplède, expert du genre.

Cette année sera également marquée par un événement sportif majeur pour la ville de Nogent-sur-Oise et son club phare le CCNO : le 70^e Grand Prix de Nogent, course officiellement intégrée à la Coupe de France des clubs.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre connaissance des premières statistiques du radar pédagogique. Actuellement situé sur l'avenue de l'Europe, il sera régulièrement placé sur d'autres axes routiers de la commune. Des contrôles sont d'ores et déjà programmés par les services de la Police Municipale pour réguler les vitesses parfois excessives de certains automobilistes.

Le Maire



*Retrouvez à la fin
de votre magazine
deux pages clin d'oeil
retravaçant les derniers
événements Nogentais*

Nogent
sur Oise

Janvier / Février 2014

Directeur de la publication : Jean-François Dardenne
Direction communication : Marie-Noëlle Potier et Roxane Alarçon
Rédaction : Carolyn Lor
Conception graphique : Carolyn Lor et David Cuissard
Photographies : Olivier Dufлот et Taco Coulibaly
Édition et impression : Imprimerie RAS
Distribution : Danièle Mangili
Dépôt légal à parution. Tirage : 9 000 exemplaires

- 04 ■ **Enfance**
Forum de l'enfance
Inscriptions à la crèche
Inscriptions scolaires
Sortie au Grand Rex
- 05 ■ **Actualités**
PRU Obier-Granges
Rampe d'accès aux handicapés
- 06 ■ **Dossier**
Le centre d'affaires et d'innovation sociale vu par ses acteurs
- 08 ■ **Action économique**
Un troquet place des 3 Rois
La Boucherie des 3 Rois
Nouveau cabinet dentaire
- 09 ■ **Vie associative**
Agenda UNRPA
Hommage à Roger Blondé
Diplôme d'honneur
Nuit de l'eau
- 10 ■ **Culture**
L'OMCE s'adresse à tous
Coup de polar(2)
Semaine du son
- 11 ■ **Sports**
70^e grand prix de Nogent
Le service sports à l'oeuvre
Aquabike
- 12 ■ **Agenda**
- 14 ■ **Jeunesse**
Les activités du service jeunesse
Inscription dans les centres
- 15 ■ **Intergénération**
Ensemble pour 2014
Rencontre RAM/RPA
- 15 ■ **Nos aînés**
Galette des Rois des Aînés
Remerciements aux bénévoles
Noces d'or
- 16 ■ **Elections - Etat-civil**
- 17 ■ **Citoyenneté**
Nogent autrefois,
Nogent aujourd'hui
- 17 ■ **En bref**
- 18 ■ **Vie de quartier**
Fonds : Marché artisanal
Granges : Diagnostic en marchand
Rochers : Invisibles, le débat
Rochers : Des ateliers cuisine
- 19 ■ **Vie municipale**
- 20 ■ **Expression politique**
- 21 ■ **En un clin d'oeil**



Forum de l'enfance 2012

En attendant le Forum de l'enfance

La 2^e édition du Forum de l'enfance aura lieu **samedi 17 mai, de 14h à 18h au Marché Couvert**. Vous y retrouverez tous les services dédiés à la petite enfance et ceux consacrés aux enfants de 0 à 12 ans.

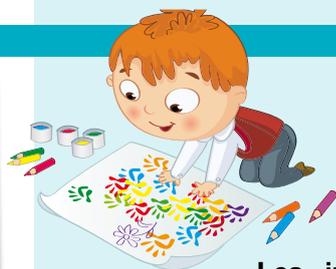
À l'occasion du forum de l'enfance, le nouveau Guide de l'Enfance sera disponible pour les familles nogentaises.

Inscriptions 2014/2015 en crèche

Les dossiers d'inscription en crèche pour l'année 2014/2015 sont disponibles dans chaque structure petite enfance. **Les parents doivent remettre ces dossiers en prenant rendez-vous avec la structure souhaitée avant la fin du mois de mars.**

La commission d'attribution des places pour la rentrée prochaine se déroulera en avril. Le dossier doit être complété des documents suivants :

- Le certificat de grossesse (CAF, SNCF OU MSA) ou la copie intégrale de l'acte de naissance
- Le carnet de santé de l'enfant s'il est né
- Les attestations de travail, de formation ou de scolarité
- Le dernier avis d'imposition du foyer
- Votre numéro de CAF, SNCF ou MSA
- L'assurance multirisque habitation faisant apparaître le nom de votre enfant
- Un justificatif de domicile
- Un certificat médical d'aptitude à la collectivité
- En cas de séparation : accord écrit de l'ex-conjoint concernant la garde de l'enfant s'il a l'autorité parentale
- En cas de divorce des parents : jugement concernant la garde de l'enfant.



Inscriptions scolaires Année 2014/2015

Les inscriptions scolaires auront lieu **exclusivement du lundi 17 mars au vendredi 20 mai 2014, aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 13h45 à 17h.**

Sont concernés :

- Les enfants entrant en 1^{re} année de maternelle (nés en 2011)
- Les enfants entrant en Cours Préparatoire
- Les enfants à scolariser, nouvellement arrivés à Nogent

Les parents des enfants doivent se présenter en Mairie, avec les documents suivants :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Carnet de santé de l'enfant (vaccination à jour)
- Dernier quotient familial délivré par la CAF (si l'enfant mange à la Restauration scolaire)
- Justificatif de domicile à Nogent-sur-Oise de moins de 3 mois (bail ou titre de propriété, facture électricité ou eaux...)
- En cas de séparation ou divorce : jugement concernant la garde de l'enfant et accord écrit de l'ex-conjoint concernant la scolarisation de l'enfant à Nogent-sur-Oise
- Le certificat de radiation (si changement d'école)

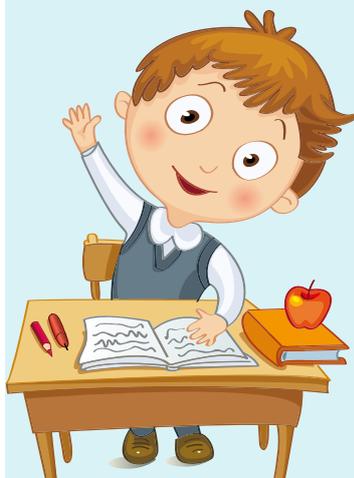
Pour les demandes de dérogation scolaire, adresser un courrier à destination de Monsieur le Maire en précisant :

- Le motif de la demande
 - Joindre tous les justificatifs possibles :
 - Pour une nourrice agréée : photocopie de l'agrément, attestation écrite de garde sur l'honneur, justificatif de domicile, contrat de travail.
 - En cas de garde par une autre personne : attestation de garde sur l'honneur, justificatif de domicile récent.
- Attention : Les dossiers incomplets seront mis en attente.**

Chaque demande de dérogation sera étudiée dans le courant du mois de juin 2014. Les dérogations sont acceptées en fonction des places disponibles à la suite de l'inscription des enfants du secteur. Les réponses sont adressées par courrier.

En cas de situations particulières (hébergement, famille d'accueil...), merci de prendre contact avec le Service des Affaires Scolaires.

Service des Affaires Scolaires
Hôtel de Ville
74 rue du Général de Gaulle
03 44 66 30 53





Un Noël féérique pour les 50 ans de l'école Jean Moulin

Les 160 élèves de l'école Jean Moulin se sont rendus au Grand Rex, jeudi 19 décembre, pour le spectacle son et lumière la « féerie des eaux ». Ils ont aussi assisté à la projection du dernier film de Disney « La Reine des Neiges ». À la sortie, on entendait les enfants s'exclamer : « On a chanté, on a dansé, le spectacle était trop beau ! Même la salle de cinéma est féérique ! J'ai adoré ! Génial ! ». La Ville de Nogent-sur-Oise a financé les 3 cars permettant d'emmener les enfants à Paris. Noël 2013 restera comme un Noël féérique pour les 160 élèves de l'école et leurs enseignants.

Cette sortie s'inscrit dans le cadre des 50 ans de l'École Jean Moulin. Événement fêté tout au long de l'année avec une soirée pour les anciens et le personnel de l'école, un spectacle le 23 juin au Château des Rochers, une exposition des travaux des enfants sur Jean Moulin...



ACTUALITÉS

Le PRU Obier-Granges en action

La première démolition dans le cadre du PRU Obier-Granges a eu lieu début février. Après désamiantage et curage, ce sont les logements des 11 et 13 rue François Villon qui ont été détruits. À la place, quelques mètres plus loin, débutera la construction, en avril, d'un bâtiment de 18 logements sociaux. Appartements de norme BBC (Bâtiment Basse Consommation). La livraison de ces logements est prévue en 2015.



Souriez, vous êtes photographiés

Rappel

À l'initiative de l'association des commerçants, le Père Noël a pris la pose avec vos enfants lors du week-end des festivités de Noël, les 14 et 15 décembre derniers. Vous pouvez récupérer la photo gratuite, à l'Hôtel de Ville.



Accroche des photos de Noël par des stagiaires

Janvier / Février 2014

Accessibilité du Château des Rochers aux personnes à mobilité réduite

Depuis le mois de février, les services de la ville ont rendu accessible l'espace culturel du Château des Rochers aux personnes handicapées.



Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite

Le Centre d'Affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus vu par ses acteurs

Au coeur du Parc Hébert, poumon vert de la Ville, se niche désormais le Centre d'Affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus. En chantier depuis 1 an, le bâtiment est proche de sa livraison. C'est l'occasion de laisser la parole aux acteurs qui permettent de donner vie à cet ambitieux projet.

Le bâtiment

Interview de Vincent Franquet, architecte du projet

Pouvez-vous nous présenter ce bâtiment ?

L'enjeu est de créer un Centre d'Économie Sociale et Solidaire de 3500 m², regroupant différentes fonctions : l'accueil d'entreprises en bureaux locatifs, sur les étages des anciennes chambres de l'hôtel, l'accueil d'activités de formation professionnelle, dans 3 salles de formation spécifiques et favoriser les rencontres par la convivialité d'un pôle restaurant / hall d'exposition / auditorium.

Le point de départ est un ancien hôtel de 1800 m² et 6 étages, dont la structure en béton est conservée. La surface est presque doublée par une extension dont les volumes sont conçus en «escalier».

Comment avez-vous imaginé la réhabilitation de ce bâtiment ?

Il s'agit autant d'un projet d'extension que de réhabilitation, où toute la problématique du projet est de réussir l'harmonisation des 2 parties, neuve et ancienne.

La contrainte principale du bâtiment existant est la structure des murs porteurs en béton armé qui séparaient les chambres et avec lesquels le projet a du composer, ainsi que les faibles hauteurs sous plafond.

Pourquoi installer des terrasses végétalisées ?

Les terrasses végétalisées ont plusieurs avantages : améliorer la vue depuis les

bureaux qui surplombent ces terrasses, améliorer le confort d'été des locaux abrités par l'inertie thermique des végétaux et enfin réguler le débit des eaux pluviales vers le réseau d'assainissement, par l'effet de filtre et de rétention des végétaux.

Qu'apportent les baies vitrées à cet édifice ?

Aux étages du bâtiment existant, les baies n'ont pas été modifiées. Le principe des portes fenêtres des anciennes chambres de l'hôtel a été conservé et adapté à l'usage des bureaux. L'extension est également largement éclairée et ouverte, en particulier au Sud. Une ouverture maximum a été recherchée vers le Parc Hébert.

La pépinière d'entreprises

Cédric Waterloos, Initiative Oise Sud

Que pensez-vous de l'opportunité d'une pépinière d'entreprises dans ce centre d'affaires ?

Par ses missions, Initiative Oise Sud encourage la création ou la reprise d'entreprise des TPE ou des petites PME. Notre souhait est donc d'apporter des réponses aux besoins très larges des futurs chefs d'entreprise. Ce projet sera pour nous l'occasion de proposer une réponse de proximité au véritable besoin ressenti qu'est parfois l'implantation. La pépinière devrait répondre à certains de ces besoins.

L'Économie Sociale et Solidaire

Interview de Karim Abbey, Directeur Innovation et Collectivités du pôle Finance Innovation

Vous avez soutenu le centre d'affaires en le labellisant, qu'est-ce qui vous a convaincu dans ce projet ?

Il s'agit pour nous d'un projet s'inscrivant parfaitement dans les axes stratégiques de la filière ESS du pôle, un exemple de bonne pratique de coopération et de mutualisation entre les différents acteurs politiques et économiques d'un territoire, d'accompagnement au changement d'échelle, d'une politique où l'économie se met au service de l'action publique, de l'emploi et du bien vivre ensemble.

Comment ce centre défend-t-il les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire ?

Il propose des réponses aux principales problématiques rencontrées par les acteurs de l'ESS, au premier rang desquelles le manque de visibilité et de rayonnement à l'échelle d'un territoire. Il répond aux principales valeurs et principes de l'ESS : non lucrativité, coopération entre acteurs de l'ESS et acteurs classiques, échange de bonnes pratiques, hybridation de ressources, gouvernance partagée.

Vous êtes installés à Paris, pensez-vous que des entreprises franciliennes puissent être intéressées par ce centre ?

Pourquoi pas ? Nogent est à moins de 50 km de l'agglomération parisienne, il s'agit d'une ville dynamique, attractive et la politique volontariste en faveur de l'économie au service de l'emploi et du bien vivre ensemble pourrait s'avérer différenciante à terme.



Ce centre va générer un flux d'employés important, pensez-vous que cela participe à la redynamisation du commerce local ?

Cela contribuera en effet à un apport d'activité intéressant pour le commerce déjà en place. Ceci doit s'accompagner d'une véritable volonté de tous de travailler ensemble et de créer ainsi des synergies.

Le restaurant

Interview de Coline Laugraud, Entreprise locavore Sésou

Le restaurant d'insertion locavore Sésou, d'une capacité de 80 couverts, ouvrira ses portes en 2014 dans le centre d'affaires et d'innovation sociale du Sarcus de Nogent-sur-Oise.

Pourquoi développer un restaurant en plus de votre activité de traiteur ?

Sésou est labellisé « Table de Cana », label dont le concept est d'associer à chaque fois les deux activités (traiteur-restaurant). Ce concept est pérenne depuis de nombreuses années et a été mis en place dans d'autres villes de France, notamment à Lyon où a travaillé M. Ferchaud, fondateur et directeur de Sésou. Le projet d'ouverture du restaurant est donc une étape de développement logique de notre entreprise d'insertion à laquelle nous pensons depuis la création de Sésou et qui tombe à pic avec l'ouverture de ce centre d'affaires dédié à l'Économie Sociale et Solidaire.

Pourquoi avoir choisi le centre d'affaires ?

Nous souhaitons prendre part à la vie de Nogent-sur-Oise et à ce projet de redynamisation du centre ville en offrant un lieu convivial aux employés qui travailleront dans le centre mais aussi aux habitants et employés du bassin et ses environs. Un lieu où se restaurer sainement, avec des produits frais et locaux.

Présentez-nous le futur restaurant.

La salle de restauration Sésou sera « multi espaces » avec environ 80 couverts. L'espace sera segmenté avec :

- un bar, pour une restauration rapide (10 à 12 couverts),
- une salle de restauration d'une capacité de 40 couverts et une table d'hôtes de 20 couverts afin de favoriser la convivialité ou l'accueil de groupes,
- un espace Godin pour des moments « salon de thé »,
- une salle de séminaire,
- en saison, une terrasse d'une capacité de 40 couverts

À travers la décoration du restaurant, nous valoriserons notre savoir-faire par une information thématique sur les circuits courts et les producteurs avec qui nous travaillons, mais aussi sur notre région avec des informations sur le bassin creillois et son passé industriel.

Que pourra-t-on y manger ?

Vous pourrez déguster une part de tarte aux noix, un tartare du jour accompagné de ses frites maison, une part de flamique à la tomme au foin, un waterzoi de poulet, des plats à base de truite fumée de Sully Tillard, un Hachis de M. Parmentier au bœuf ou au canard, une part de tarte au Maroilles, nos fromages de chèvre de Cires les Mello, une tarte à l'Badrèye, une ficelle picarde...

Ouverture prochaine d'un troquet place des 3 Rois

Le futur troquet en travaux



Contact :
M. Kaya
06 19 19 08 13

Envie de partager un verre entre amis ? Ce sera bientôt possible grâce à l'ouverture prochaine du bar des 3 Rois, courant mars.

Situé dans les anciens locaux des Halles, celui-ci offrira aux Nogentais tout le confort et les produits d'un café (jeux à gratter, boissons, paris sportifs) dans une ambiance design, sur plus de 60m².

Le plus ? Une terrasse aménagée et prête à vous accueillir les longues journées d'été.

«C'est un emplacement idéal, propre et sécurisé, et avec beaucoup de potentiel» nous explique le futur gérant, M. Kaya, qui tient déjà un café à Laigneville.

Originaire de Nogent-sur-Oise, il a souhaité revenir dans sa ville natale et a saisi cette opportunité pour y développer son activité.

Une bonne nouvelle pour le dynamisme de la place des 3 Rois et pour tous les habitants qui apprécieront la diversité du commerce local !

Du nouveau pour la Boucherie traditionnelle des 3 Rois

Le 5 février 2014, s'est tenue au Tribunal de Commerce de Compiègne une réunion importante pour le devenir de la boucherie traditionnelle des 3 Rois.

Ce commerce a - enfin ! - été mis en liquidation judiciaire. Son dernier gérant doit dorénavant rendre compte de sa gestion devant un administrateur judiciaire, nommé à cet effet.

Le juge du Tribunal de Commerce, assisté par le mandataire liquidateur, a officiellement enregistré ce jour là les propositions de rachat du fonds de commerce.

Deux offres ont été faites : l'une par un commerçant, l'autre par la Ville de

Nogent-sur-Oise dans le cadre de la mise en place de la SEML «Commerce en Vie, Commerce en Ville».

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore le choix final du Tribunal de Commerce.

Le Maire de Nogent-sur-Oise, présent lors de l'audience, a rappelé que ce projet revêtait une importance stratégique majeure pour la municipalité et que celle-ci activerait son droit de préemption sur cette transaction, en cas de décision non conforme à ses intérêts, c'est-à-dire la sauvegarde de la vitalité et de la diversité du commerce de proximité.



Boucherie traditionnelle des 3 Rois

Ouverture d'un cabinet dentaire ultra-moderne

Vos enfants sont terrifiés à l'idée de mettre un pied chez le dentiste ? Vous ne supportez plus les nausées provoquées par les empreintes buccales ?

Un cabinet dentaire ultramoderne s'installe à Nogent-sur-Oise, pratiquant des techniques novatrices. **Les deux chirurgiens dentistes créant ce cabinet sont spécialisés en implantologie.** Il s'agit d'une technique pour remplacer une dent, en implantant une racine artificielle insérée dans l'os alvéolaire. Cette technique n'est pas très répandue en France pour le moment, mais elle fait l'objet d'un important tourisme dentaire. Nombre de Français se rendent à l'étranger, en Roumanie ou

Tunisie pour se faire poser des implants dentaires. C'est pour éviter cette pratique que ces chirurgiens désirent proposer cette technique à Nogent-sur-Oise.

D'autre part, pour ne plus avoir à envoyer les patients sur Paris, ce cabinet est autonome, doté d'un scanner et peut réaliser des empreintes buccales optiques. Plus besoin de pâte qui provoque des nausées. L'empreinte se fait par clichés, en 3D sur l'ordinateur.

Pour soigner les enfants effrayés, les personnes handicapées ou les adultes anxieux, ces chirurgiens auront recours à un gaz hilarant, le Meopa, qui rend euphorique et permet ainsi



de vaincre la peur du dentiste. Ce cabinet équipé de deux blocs de chirurgie se situe au 1, place des 3 Rois.

Agenda de l'UNRPA

Dimanche 9 mars

Repas guinguette au «St Géran» à Clermont (Tarifs : adhérents : 26€/non adhérents : 31€)

Vendredi 18 avril

Sortie spectacle cerfs-volants sur la plage de Berck et déjeuner «chez Mireille» (Tarifs : adhérents : 40€/non-adhérents : 45€)

Vendredi 23 mai

Journée pêche (apportez votre pique-nique) (Tarifs : adhérents : 22€/non-adhérents : 27€)

Du lundi 9 au 16 juin

Voyage en Crète

Du samedi 6 au 13 septembre

Voyage en Alsace

Dimanche 30 novembre :

Spectacle concert Frédéric François à Compiègne (salle Le Tigre) - Transport assuré (Adhérents : 53€/non-adhérents : 58€)

Permanences UNRPA :
41 avenue du 8 Mai 1945
03 44 74 65 88
unrpa.60180nogent@free.fr
Permanences le mercredi
de 14h à 17h

Hommage à Roger Blondé, engagé associatif



Le Président de l'Association Touristique des Cheminots (ATC), Guy Coutard, a souhaité rendre un vibrant hommage à une figure emblématique du milieu associatif nogentais, Roger Blondé, décédé au cours de l'année 2013 d'une longue maladie. Roger Blondé s'est largement impliqué au cœur de la vie associative de Nogent-sur-Oise. Il a notamment parcouru la Picardie avec ses amis du football. Il a d'ailleurs été honoré par les instances dirigeantes de ce sport, récompensant ainsi un dévouement exemplaire dans cette discipline. Il a partagé des moments de détente avec les adhérents du Club de l'Amitié, qu'il a présidé de façon harmonieuse. Avec l'Association Touristique des Cheminots, il a passé des séjours agréables dans un esprit de convivialité. «Roger, tu as largement contribué à l'animation de ces associations et nous t'en remercions», conclut Guy Coutard.

Rudi-Paul Harazim reçoit le diplôme d'honneur



Investi depuis plusieurs années au sein de l'association nogentaise de l'Union Nationale des Combattants, **Rudi-Paul Harazim a reçu le diplôme d'honneur** du Conseil Général de l'Oise pour son engagement et son dévouement.



Nuit de l'eau à Nogent-sur-Oise 4^e édition au profit de l'UNICEF

La Nuit de l'Eau revient à Nogent-sur-Oise pour une 4^e édition le samedi 22 mars. Le but de cette manifestation nationale est de récolter des fonds pour Unicef France afin de financer un projet à destination des enfants défavorisés dans le monde (organiser un point d'accès à l'eau potable ou mettre en place une citerne de récupération d'eau de pluie). Organisée par le Centre Nautique Nogent-Villers et l'EANV, cette Nuit de l'Eau bénéficie aussi de la participation de nombreuses associations nogentaises.

Rendez-vous à partir de 16h30, samedi 22 mars, pour prendre part aux activités proposées : jeux aquatiques, natation libre, aquagym, aquabike, initiation de plongée, activités fitness, activités hors bassin pour les plus jeunes...

Restauration possible sur place. Une participation financière est demandée pour les activités. Participation reversée à l'Unicef.

**Entente Aquatique
Nogent-Villers**
03 44 55 48 80
eanv@wanadoo.fr
www.abcnatation.com/eanv

L'OMCE s'adresse à tous

1100 enfants du CE1 à la 6^e ont profité du spectacle «S'envoler». Les deux séances ont été comblées dans la grande salle du Château des Rochers. Le temps de s'installer calmement, d'écouter les mots de la metteuse en scène. Ces petits, qui sont parfois turbulents, respirent d'un seul souffle, rient aux mêmes répliques, s'exclament avec surprise et bonheur. Nil's s'envole sur le dos du jars avec les oies sauvages...Le conte, revisité dans le sens de la protection de la nature, est contemporain aussi bien par la thématique que par les images vidéo, les effets visuels et sonores.

Merci aux enseignants de s'être autant mobilisés pour que ce beau spectacle profite aux enfants de tous les quartiers. Ils ont préparé leurs élèves : toute cette jeunesse dit bonjour, merci, réagit bien, pose des questions intéressantes. La compagnie a été impressionnée par l'accueil nogentais. L'OMCE comptabilise aujourd'hui 27 000 spectateurs depuis sa création, pour 72 spectacles, soit une moyenne de 375 spectateurs par spectacle.



Renseignements :
OMCE
03 44 21 30 74
omce@nogentsuroise.fr

Spectacle «s'envoler» en janvier 2014

COUP DE POLAR(2) A NOGENT-SUR-OISE



Renseignements :
03 44 66 60 44
mediatheque@nogentsuroise.fr

Cette année, la Médiathèque et la librairie «Entre les lignes» vous proposent, le samedi 12 avril 2014, le coup de polar(2).

Pour ce 2^e rendez-vous à Nogent-sur-Oise, différents genres de polars seront représentés avec la venue d'une vingtaine d'auteurs.

La Médiathèque sera ouverte de 10h à 18h aux lecteurs, petits et grands, curieux, passionnés, amateurs d'énigmes avec, l'exposition «jeu Vol d'art dans l'polar». Découverte de l'univers noir, avec présents sur les stands, des auteurs pour la jeunesse.

Ateliers d'écriture avec deux classes de 5^e du collège Berthelot en présence de l'auteur Rachid Santaki, projection d'un film, spectacle...

Le programme détaillé de Coup de Polar(2) sera dévoilé prochainement et accessible sur le site de la ville, le Facebook Médiathèque Maurice Schumann et à la Médiathèque. Suspense...

SEMAINE DU SON (ÉDITION 2014)

Du 28 au 30 janvier, le Studio Son de Nogent-sur-Oise a fait la part belle à l'exploration de l'art musical. Avec notamment une exposition-spectacle «vous avez dit primitifs?», un atelier d'initiation au montage vidéo et le groupe Turnsteak, déjà présent à l'édition 2013.

Du 13 au 16 mars, c'est au tour des rencontres musicales. Venez rencontrer les artistes du moment et soutenir les chanteurs et musiciens locaux.



Renseignements :
Studio Son
03 44 71 27 36
studionso@nogentsuroise.fr



Grand Prix de Nogent-sur-Oise,
17 mars 2013

Le 70^e Grand Prix de Nogent, manche de la Coupe de France

Manche de coupe de France pour la 2^e fois seulement en 70 ans, le Grand Prix cycliste de Nogent revient **dimanche 4 mai**. Pour cette course exceptionnelle (seules 8 villes en France sont désignées chaque année pour organiser des manches de coupe de France DN1), 140 coureurs vont prendre le départ d'un parcours de 180 km. Les 20 meilleurs clubs font concourir 7 cyclistes pour cette course qui sillonne l'Oise, jusqu'à Bresles, la Neuville en Hez, en passant par le plateau d'Ars. Le rassemblement avant le départ de cette 70^e édition a lieu devant l'hôtel de ville de Nogent-sur-Oise **dimanche 4 mai à 11h**.

Les prochains rendez-vous du CCNO :

Vendredi 21 mars :

Présentation des équipes du CCNO au château des Rochers

Dimanche 4 mai :

70^e Grand Prix de la Ville de Nogent-sur-Oise

Dimanche 18 mai :

Journée du cyclisme à Nogent-sur-Oise

Samedi 13 septembre :

25^e Rencontre des Ecoles de Vélo

Sport Oise Contact



Participation de Sport Oise Contact aux championnats d'Île de France de Kick Boxing

Des forfaits d'Aquabike



Désormais, des forfaits sont proposés pour l'activité **Aquabike** au centre nautique. Celui-ci s'est doté depuis janvier 2014 de deux vélos supplémentaires.

TARIFS	1 séance	5 séances	10 séances
Nogent/Villers	10€	45€	80€
Extérieurs	15€	70€	120€

Janvier / Février 2014

L'école Municipale des Sports

Près de 40 enfants nogentais, de 7 à 10 ans, ont revêtu les dossards de l'École Municipale des Sports depuis septembre 2013. Chaque mercredi matin et vendredi après-midi, les éducateurs proposent natation et tennis aux enfants, afin de leur apporter un maximum de motricité et les valeurs du sport. La découverte d'autres sports, comme le rugby, suivra au cours de l'année.

Allez les filles

Treize filles, de toute âge, participent à l'atelier «Allez les filles» depuis le 14 novembre. Elles pratiquent le step et vont s'essayer ensuite à la zumba. Ces ateliers sont une mesure prise en réponse aux demandes des filles lors des débats qui ont précédé le forum jeunesse.



Les ateliers équilibre

Les ateliers équilibre se déroulent désormais le samedi matin au gymnase de l'Obier, encadrés par un éducateur diplômé. Ces ateliers sont destinés aux personnes de plus de 65 ans.

Renseignements :
Service des sports
03 44 66 60 91

Mars 2014

**DU 4
AU 8**

JOURNÉE DE LA FEMME

EXPOSITION A.W.A.
par l'artiste Maïmouna Sidibé
Médiathèque
Renseignements : 03 44 72 94 28



8

JOURNÉE DE LA FEMME

SAMEDI
NOGENT, NOS FEMMES
APRÈS-MIDI DANSES
ET MUSIQUES
15h / Château des Rochers
Renseignements : 03 44 66 60 96



8

JOURNÉE DE LA FEMME

SAMEDI
«L'APPRENTIE SAGE
FEMME»
20h30 / Château des Rochers
Contact : 03 44 21 30 74
Tarifs : 12€/réduit : 8€/5€

15

Samedi
PORTES OUVERTES
DU LYCÉE MARIE CURIE
8h30-16h30 / Lycée Marie Curie
Renseignements : 03 44 74 31 07

15

SAMEDI
DE LA VILLE, DES VIES,
DES AMOURS CIE DE LA YOLE
14h / Médiathèque / Entrée libre
Contact : 03 44 03 34 33
c.delayole@yahoo.fr

19

MERCREDI
SPECTACLE «BINÔME»
20h30 / Château des Rochers
Contact : 03 44 24 95 70
Renseignements : La Faïencerie
Tarif unique : 5€

21

VENDREDI
VISITE DU MUSÉE JEAN
DE LA FONTAINE
LES TEMPS D'ART
8h-18h / Sur inscription
Renseignements : 03 44 71 49 50

21

VENDREDI
PRÉSENTATION DES
ÉQUIPES DU CCNO
Château des Rochers
Contact : 03 44 66 13 45 (CCNO)

22

SAMEDI
PRINTEMPS DE
L'INDUSTRIE
PROJECTION-DÉBAT «LES CONTI»
15h / Médiathèque
Contact : 03 44 66 60 44

23 & 30

DIMANCHES
ELECTIONS
MUNICIPALES
8h-18h

27

JEUDI
LA GRANDE LESSIVE
9h-18h / Dans toute la Ville
Contact : 03 64 60 30 30
Centre de Ressources Culturelles

27

JEUDI
ORCHESTRE DE
PICARDIE
20h30 / Château des Rochers
Contact : 03 44 24 95 70 (Faïencerie)
Tarifs : de 12€ à 25€



Avril 2014

6

DIMANCHE MARCHÉ ARTISANAL DES FONDS

9h-18h30 / Marché Couvert
Renseignements : 06 70 87 26 13



8

MARDI CARNAVAL DES ENFANTS

13h30 / Avenue de la Rotonde
Contact : 03 64 60 30 30
Centre de Ressources Culturelles



10

JEUDI ATELIER DE ROSA BONHEUR

LES TEMPS D'ART
8h-18h / Sur inscription
Renseignements : 03 44 71 49 50

12

SAMEDI COUP DE POLAR(2)

Médiathèque
Contact : 03 44 66 60 44
Entrée libre

13

DIMANCHE BROCANTE DE NOGENT

8h-18h / Rue du Général de
Gaulle
Contact : 03 44 21 30 74 (OMCE)
Sur réservation



15

MARDI DOM JUAN THÉÂTRE CLASSIQUE

20h30 : Château des Rochers
Inscriptions : 03 44 21 30 74 (OMCE)

19

SAMEDI COLLECTE DE SANG

8h30-12h / Salles Bodrelot et
Charpentier - parc de la Mairie
Contact : 0 820 802 222 (EFS)



Les dates, heures et lieux sont susceptibles d'être modifiés.

Toutes les informations actualisées sur le site internet de la ville de Nogent-sur-oise

Des activités proposées par le service jeunesse

A l'occasion de la Journée de la femme

La chorale urbaine et les centres de loisirs se mobilisent à l'occasion de la **Journée de la Femme**, le samedi 8 mars. Ils ont chacun écrit une chanson, qu'ils ont ensuite enregistrée au Studio Son de Nogent-sur-Oise. Le CD audio de ces chansons sera distribué gratuitement lors de la Journée de la Femme. D'autres acteurs de la ville participent à cette journée, notamment l'OMCE et le CMAR.

Des ateliers hip-hop

Les ateliers hip-hop ont repris depuis le **13 janvier au PIJ** (Point Information Jeunesse). Ils sont ouverts aux enfants de 8 à 11 ans, les mercredis de 14h30 à 15h30. Les adolescents de 12 à 17 ans sont accueillis sur les rythmes hip-hop les lundis de 18h à 19h30 et mercredis de 16h à 17h30.

Chantier Jeunes International Concordia

Cette année encore, le chantier Jeunes International Concordia est proposé aux Nogentais. Huit Nogentais s'associeront à huit jeunes venus de pays étrangers pour construire un jardin suspendu à la Résidence pour Personnes Âgées. Les matins sont consacrés au chantier, les après-midi et soirées à la détente et aux activités. Encadré par l'équipe du service Espaces Verts, ce chantier est destiné **aux jeunes de 15 à 18 ans** et est **gratuit** pour les Nogentais. Il se déroulera **du mercredi 9 juillet au mercredi 30 juillet inclus**.



Pour s'inscrire, contacter
Fatimata Gadio
03 44 66 30 12

Inscrire ses enfants en ALSH (Accueil de loisirs sans Hébergement)

Interview avec Philippe Sanchez, directeur du service Jeunesse, sports et vie associative

Comment doivent procéder les parents pour inscrire leurs enfants en Accueil de Loisirs Sans hébergement (ALSH)?

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) en ALSH doivent absolument réserver leur(s) place(s) au préalable. En effet dans un souci de qualité et de bonne gestion, l'inscription des enfants est obligatoire avant chaque période de vacances. L'inscription se fait par ordre d'arrivée des familles dans la limite des places disponibles.

Les familles doivent se rendre au 72 rue du Général de Gaulle et y remplir une fiche de réservation. L'inscription se fait pour une semaine complète, ou seulement 3 jours consécutifs. Cette démarche est obligatoire pour que les enfants puissent être accueillis.

Qu'apporte cette procédure instaurée depuis l'année dernière en termes d'organisation ?

Depuis plusieurs années, la fréquentation des centres de loisirs a fortement progressé et il y a des disparités notables dans la présence des enfants au quotidien. Cela avait des conséquences en matière de gestion.

Il devenait délicat de réserver le nombre de bus pour le ramassage des enfants dans les quartiers nogentais. La gestion des commandes de repas était encore plus contraignante. Il était difficile d'ajuster le nombre de repas à la réalité des effectifs.

Avec cette procédure de réservation depuis l'an dernier, les agents de la Ville anticipent plus efficacement. Le nombre de bus, de repas et d'animateurs est plus facilement contrôlable. Il y a donc une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement des ALSH. Cela conduit à un gain économique appréciable qui, au final, bénéficie aux enfants. Moins de gâchis, plus de sorties !

Quelles améliorations de cette procédure peut-on encore envisager à l'avenir ?

La principale amélioration consistera à informer très en amont les familles des dates de réservation des places en ALSH. Ces réservations doivent se faire à l'aune des nouveaux outils numériques dont la Ville se dote. Je pense notamment au kiosque famille qui permettra dans quelques mois, aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) directement en ligne.

Ensemble pour 2014

Il est des journées où les mots vivre-ensemble et solidarité prennent tout leur sens. Des journées où, face à un visage d'enfant, on se revoit autrefois. «Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent», confie Antoine de Saint-Exupéry. Ces journées permettent de s'en souvenir et de replonger, quelques heures durant, dans cette conviviale atmosphère.

À l'occasion de l'évènement «Ensemble pour 2014», samedi 25 janvier, les aînés de la Résidence pour Personnes Âgées, de la maison de retraite Saint-Vincent de Paul et les personnes du foyer ADOMA, ont cotoyé les enfants du centre Berthelot et de l'association «Les Temps d'Art» pour créer collages, dessins et autres réalisations autour du thème «Vivre ensemble». Le moment s'est prolongé autour d'un goûter. Les oeuvres sont depuis exposées à la RPA.



Evènement intergénérationnel «Ensemble pour 2014»

Une nouvelle rencontre RAM-RPA

Les bambins du Relais Assistante Maternelle (RAM) se sont rendus à la Résidence pour Personnes Âgées (RPA), vendredi 17 janvier, pour partager une galette des rois.



Galette des Rois des Aînés,
dimanche 12 janvier

Nogent a fêté ses rois et ses reines

La traditionnelle galette des rois a été partagée le dimanche 12 janvier. Cette dégustation s'est déroulée aux sons de l'orchestre «Histoire d'un soir» qui a fait danser les 300 Nogentaises et Nogentais venus participer à cet après-midi bien convivial.

Merci aux bénévoles



Remise des colis de Noël
Mardi 10 décembre

La Ville de Nogent-sur-Oise remercie les bénévoles qui se sont mobilisés pour distribuer les colis, les 19, 20, 21 novembre et les 10, 11 et 12 décembre. 2270 colis de Noël et 1450 colis repas ont été remis aux Nogentais.

Noces d'or

Monsieur et Madame Jacques ont fêté leurs noces d'or samedi 18 janvier. L'occasion d'évoquer devant Monsieur le Maire leurs 50 ans de vie commune.



Noces d'or, samedi 18 janvier

À VOUS DE VOUS EXPRIMER !

Attention ! Passage à l'heure d'été

Dans la nuit
du samedi 29 mars
au dimanche 30 mars 2014,
vous avancez vos horloges
d'une heure.
À 2h, il sera donc 3h.



Élections Municipales 2014 LES DIMANCHE 23 & 30 MARS 2014 OUVERTURE DES 11 BUREAUX DE VOTE DE 8H À 18H

Élections Européennes 2014 LE DIMANCHE 25 MAI 2014 OUVERTURE DES 11 BUREAUX DE VOTE DE 8H À 20H

ÉTAT-CIVIL

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir, en mairie, une fiche «Accord pour publication d'acte d'état civil». Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Ils sont venus au monde

Novembre - 27 dont : Eliazard Mathéo, Hirizi Adam, N'Dianor Mouhamadou

Décembre - 26 dont : Loiseau Gillot Shanys, Besiri Elena, Dioumassy Coumba, Bethencourt Elise, Errassimi Walid, Belferkous Naelle

Ils se sont unis

Novembre - 2 dont : Grenade Jérémy et Charler Carole / **Décembre - 2 dont :** Khechine Rami et Darouaz Auns

Ils nous ont quittés

Décembre - 9 dont : Guigonnet Daniel, Abid Shéhérazade, Miniutti Mario



Nogent autrefois, Nogent aujourd'hui

«Le temps passe. Et chaque fois qu'il y a du temps qui passe, il y a quelque chose qui s'efface.» Pour pallier cette réalité exposée par le poète et dramaturge français Jules Romains, il y a la photographie. La photographie d'hier pour rendre la vie, la photographie d'aujourd'hui pour se souvenir.

L'exposition «Nogent autrefois, Nogent aujourd'hui», à travers les cartes postales, organisée par l'association Nogent-Beverley, est prévue à l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre prochain. Si vous possédez des cartes postales ou des photographies sur la ville de Nogent-sur-Oise autrefois, merci de contacter la M2C (Maison de la Citoyenneté et de la Civilité).

Céline Alfred - M2C
03 44 55 99 53
m2c@nogentsuroise.fr
2 rue Marcel Deneux
60180 Nogent-sur-Oise

Recensement de la population

L'INSEE a procédé à des enquêtes de recensement de la population nogentaise. À compter du 1^{er} janvier 2014, la population totale nogentaise se porte désormais à 19 319 personnes, selon l'Institut des Statistiques.

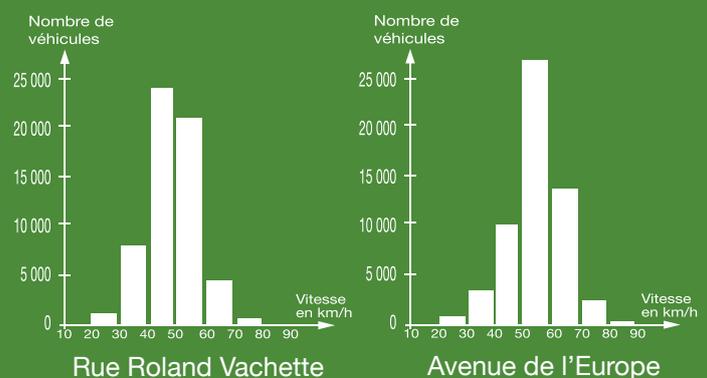
Les enfants de l'OPAC récompensés

Le concours «Noël créatif» était proposé aux enfants des 30 000 locataires de l'OPAC. Il s'agissait de décorer des éléments en polystyrène fournis par l'OPAC. Les enfants de Nogent-sur-Oise récompensés ont reçu leur prix mercredi 15 janvier, salle Charpentier.



Radar pédagogique : les statistiques

La radar pédagogique a été installé rue Roland Vachette fin 2013 et Avenue de l'Europe début 2014. Ce radar, en plus de dissuader les automobilistes sur leur vitesse, a enregistré des statistiques. Il a permis d'avoir une constatation précise de la vitesse de chaque véhicule sur les deux zones tests.



Les infractions ont été fréquentes avenue de l'Europe : 27 191 véhicules ont été enregistrés entre 50 et 60 km/h. Rue Roland Vachette, si les infractions ont été nombreuses, on s'aperçoit par contre que la majorité des automobilistes a respecté le code de la route.

Des contrôles ciblés de vitesse seront prochainement organisés.

Parallèlement, des réflexions sont engagées avec les services techniques pour réduire les risques notamment par des modifications d'aménagements de voiries.

Quartier des Granges

Un diagnostic en marchant...



Diagnostiquer les problèmes du quotidien, tel est l'objectif de ces diagnostics en marchant entrepris dans la ville. Les Fonds de Nogent, le quartier des Rochers, la rue Roland Vachette ont déjà fait l'objet de telles opérations. **Mercredi 29 janvier**, c'était le quartier Obier Granges qui était passé au peigne fin. Des représentants de la GUP (Gestion Urbaine de Proximité), des représentants des bailleurs sociaux, l'élue référent et du personnel communal ont pu relever les anomalies telles que des problèmes de stationnement, des incivilités, des arbres à couper, les questions d'encombrants...

Quartier des Rochers

Un café-com autour du spectacle « Invisibles »

A l'occasion du **spectacle «Invisibles», jeudi 30 janvier**, le CMAR et l'OMCE ont organisé un café-com autour du spectacle pour échanger sur des thèmes liés à l'immigration ou aux «Trente glorieuses».



Des ateliers cuisine

Laurence Bell, animatrice du programme «Territoires solidaires pour une alimentation saine», a proposé fin 2013 aux habitantes du Quartier des Rochers de préparer une soupe. Le concept est original : préparer une soupe avec peu d'aliments et leur expliquer comment avoir une alimentation saine. Cet atelier a accueilli un public diversifié pour que chacun apporte son expérience culinaire. D'autres ateliers de cuisine sont programmés durant l'année.

Quartier des Fonds



Tournoi de tarot, samedi 1^{er} février

Tournoi de tarot

L'association des Habitants des Fonds de Nogent et Montataire a organisé samedi 1^{er} février une soirée consacrée aux jeux de cartes, plus particulièrement au tarot.

1^{re} édition du Marché artisanal des Fonds, juin 2013

Un nouveau Marché Artisanal

L'association des Fonds de Nogent-sur-Oise et Montataire organise le **dimanche 6 avril, de 9h à 18h30, au Marché Couvert** son marché artisanal et gourmand de printemps. Des objets réalisés par les habitants du quartier seront mis en vente.

Marché Artisanal
Dimanche 6 avril
Marché Couvert
Renseignements :
06 70 87 26 13



Deux délibérations du Conseil Municipal à la loupe

Lors des Conseils Municipaux **des 16 décembre et 17 février derniers**, les élus se sont notamment prononcés en faveur d'une décision dans le secteur de la jeunesse et du sport et d'une seconde liée au chauffage urbain.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Conseil Municipal sur www.nogentsuroise.fr ou auprès de l'Hôtel de Ville, sur demande écrite - 74, rue du Général de Gaulle ou par téléphone au 03 44 66 30 30

Jeunesse et sport

Mise à disposition d'agents territoriaux auprès des clubs sportifs

Conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et à l'article 1^{er} du décret 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition, le conseil municipal est informé de la **mise à disposition de Monsieur Laurent HERNU, adjoint technique auprès du Nogent-sur-Oise Athlétisme – NOA et de Messieurs Emeric PREVOST, éducateur territorial des APS, et Khalid EL MACHICHTI, adjoint d'animation, auprès de l'Union Sportive Nogent Football – USNF pour la saison sportive 2013/2014 comme suit :**

- Monsieur Laurent HERNU interviendra au sein du NOA à hauteur de 15h hebdomadaires comme suit : le lundi, le mercredi et le vendredi de 16h à 21h. Cette mise à disposition peut intervenir durant et hors période scolaire dans des modalités à définir et avec l'accord in fine de la Ville. De la même manière et ponctuellement, il pourra participer à des réunions et des stages organisés par l'association.
- Monsieur Emeric PREVOST interviendra le mercredi en période scolaire au sein de l'USNF. Ces heures sont réparties comme suit : 4h45 d'entraînement, 1h10 de préparation et

0h45 d'installation par séance. Cette mise à disposition peut intervenir hors période scolaire dans des modalités à définir et avec l'accord in fine de la Ville. De la même manière et ponctuellement, il pourra participer à des réunions et des stages organisés par l'association.

- Monsieur Khalid EL MACHICHTI interviendra le mercredi en période scolaire au sein de l'USNF. Ces heures sont réparties comme suit : 3h d'entraînement et 0h30 d'installation par séance. Cette mise à disposition peut intervenir hors période scolaire dans des modalités à définir et avec l'accord in fine de la Ville. De la même manière et ponctuellement, il pourra participer à des réunions et des stages organisés par l'association.



Khalid Elmachichti, à l'occasion du tournoi de l'USNF du 15 juin 2013

Chauffage urbain

76 913€ de redistribution supplémentaire pour les abonnés

Dans le cadre de la Délégation de Service Public du chauffage urbain, le délégataire applique la tarification du fournisseur de gaz.

Celle-ci se décompose de la manière suivante :

- une partie proportionnelle qui dépend des quantités de gaz réellement consommées.
- une partie fixe qui tient compte de la capacité de livraison de gaz pour une saison complète, cette partie fixe

prévisionnelle étant facturée chaque mois.

Lors de la première année de la nouvelle délégation (du 01/07/2012 au 30/06/2013), le prix d'acompte du gaz retenu par le délégataire s'élevait à 43,80€ HT le mégawatt-heure.

En réalité, sur cette même période, le prix moyen du gaz facturé par le fournisseur de gaz s'est établi à 39,20€ HT le mégawatt-heure.

Il en résulte un décompte favorable en faveur des abonnés de 76 913,99€ HT qui sera prochainement reversé à l'ensemble des abonnés, sous forme d'avoir selon les consommations facturées.



Travaux de chauffage urbain

Liste Une Ville pour Tous

► ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

Jean-François Dardenne, Benoit Lamy,
Marie-Jo Rousselet, Michel Duplessi,
Samyr Boufadine, Colette Fahet,
Michel Picard

<http://nogent-sur-oise.parti-socialiste.fr>

La vérité des chiffres...à l'heure du bilan

La masse salariale

De 2001 à 2007, on est passé de 8,5 millions d'euros à 11,4 millions d'euros, soit +34,1% en 7 années (4,9% par an).

De 2008 à 2013, on est passé de 11,7 millions d'euros à 14,9 millions d'euros, soit +27,3% en 6 années (4,6% par an).

La progression a été moindre durant ce mandat.

L'effort d'investissement

De 2008 à 2013, l'effort d'investissement s'est élevé à près de 35 millions d'euros sur 6 années : rénovation urbaine, petite enfance (crèche + halte garderie), un 3ème restaurant scolaire, le parc Hébert, le centre d'affaires du Sarcus. Nous avons créé un surplus de dette de 3,5 millions d'euros ; soit 10% de ces 35 millions. Ce qui paraît raisonnable et met en valeur l'ensemble des subventions et concours que nous avons obtenues auprès de nos partenaires.

De 2001 à 2007, l'effort d'investissement s'était élevé à 25 millions d'euros sur 7 années.

► ÉLUE ÉCOLOGISTE

Delphine Schwindenhammer-Roger

Pour une écologie utile et concrète

Les élu(e)s écologistes se veulent forces de proposition, pour améliorer le quotidien de tous. A l'Assemblée nationale, ils viennent de faire voter deux lois utiles et concrètes qu'ils avaient proposées. Tout d'abord, un texte portant sur l'encadrement des produits phytosanitaires. Il répond au constat alarmant de l'Institut de Veille Sanitaire, qui a révélé que les Français étaient aujourd'hui « plus exposés que les Allemands ou les Canadiens aux produits phytosanitaires ». Grâce à cette loi, les collectivités devront dès le 1er janvier 2020 abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, forêts et promenades. Deux ans plus tard, il sera impossible de mettre sur le marché des produits phytosanitaires pour les particuliers. En même temps, le développement des substances alternatives aux produits chimiques de synthèse sera encouragé. Le second texte concernait les ondes électromagnétiques. Première loi en la matière, elle permettra de répondre à un enjeu de société et de santé publique. Le principe de précaution voit là une application décisive.

Une concertation préalable à toute implantation d'antennes relais sera désormais obligatoire, le wifi interdit dans les crèches et l'électro-hypersensibilité va être reconnue. Ce sont là des avancées importantes dans deux domaines où les lobbys sont puissants.

► CONCERTATION

Dominique André-Lelong, Valérie Lefèvre,
Jean-Baptiste Rieunier, Didier Cusserne,
Bochra El Hammouyi-Coste

Le souci de la vérité

Jean Jaurès était assassiné il y a cent ans à la veille de la première guerre mondiale. Cet homme politique, au sens noble du terme, écrivait « la cause que l'on défend n'a besoin ni du mensonge, ni du demi-mensonge, ni des informations tendancieuses, ni des nouvelles forcées ou tronquées, ni des procédés obliques ou calomnieux. Elle n'a besoin ni qu'on diminue ou rabaisse injustement les adversaires, ni qu'on mutile les faits. [...] Ce souci constant et scrupuleux de la vérité même dans les plus âpres batailles, n'émousse pas la vigueur du combat ; il donne au contraire aux coups portés contre le préjugé, l'injustice et le mensonge une force décisive. »

Nous faisons nôtre cette affirmation au moment où commence la campagne électorale.

► PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Christiane Carlin, Michel Chasles

« A gauche toute »

2008 : vous faites confiance à une équipe multiple, ancrée à gauche, et désignez Jean-François Dardenne pour diriger notre ville.

2014 : notre ville a bougé, elle vit, se transforme.

Le quotient familial, l'école du sport, le périscolaire, la 2^e crèche, le gel des impôts locaux, un personnel reflet de notre ville monde... relève d'une politique de gauche.

Les cartes paraissent parfois brouillées quand le Président de la République tourne le dos à ses engagements, se déclare social-démocrate et annonce une baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales donc moins de finances pour les villes.

A nous, à vous, d'exiger qu'il respecte ses promesses électorales, mais à nous, à vous, ensemble d'agir pour garder notre ville à gauche afin que le changement commencé puisse être poursuivi et amplifié.

M. Chasles, C. Carlin des communistes à vos côtés
Qui passent le relais et vous remercient de votre confiance

Extrait de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales : «Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune est réservée à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont déterminées par le règlement intérieur du conseil municipal et compte les vicissitudes de la vie politique au sein d'un Conseil Municipal et impose aux communes de tenir compte des changements de campagne de manière pérenne, il doit bénéficier d'un espace d'expression. Tout peut y être dit, sans que le directeur de publication qu'est le Maire puisse...

Le règlement intérieur stipule dans son article 30 : « L'espace d'expression réservé dans chaque magazine municipal est de 2 pages, soit 9240 caractères. Les élus ont la possibilité de se constituer en groupe par affinité politique, sous réserve de la déclaration préalable de la constitution et de la...

Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion

► **NOGENT CITOYEN**

**Jallal Chouaoui, Zineb Arroug,
Rehman Qureshi**

www.nogentcitoyen.com
www.jallalchouaoui.info

Chère Nogentais, Chère Nogentaises,

Tenant compte de la période électorale et de l'obligation de réserve dans le magazine municipal, l'équipe de «NOGENT CITOYEN» a souhaité s'adresser à vous directement. Merci à toutes celles et à ceux qui nous ont témoignés leurs encouragements et soutenus dans notre travail tout au long de ce mandat, avec votre partenariat et votre aide Notre association a toujours suivi un seul objectif, l'intérêt des nogentais, rien n'aura ébranlé une seule seconde nos convictions et l'amour que nous avons pour notre ville. Grâce à vous, les lignes ont bougé, grâce à vous Nogent a changé, grâce à vous Nogent est Nogent ! Durant ce mandat, nous avons toujours bénéficié d'une totale liberté de parole, de pensée et d'action sous l'autorité du Maire. La démocratie doit se vivre pleinement et chaque élu en a bénéficié, certains l'ont trahi, d'autres s'en sont montrés dignes et fiers. Jusqu'au bout, nous resterons à votre service et disponible. En attendant, permettez nous de vous rendre cette confiance que vous nous avez accordée en vous laissant écrire en Mars prochain la suite de l'histoire...

UN VILLE UNIE, RIEN NE LUI RESISTE !

► **PARTI RADICAL DE GAUCHE**

Bétina Bouchibi

Texte non parvenu

► **ÉLU INDÉPENDANT**

Farid Oukaci

Texte non parvenu

► **ÉLU INDÉPENDANT**

Nadia Zrari

Texte non parvenu

► **ÉLU INDÉPENDANT**

Eve Alguémi

Un mandat municipal riche de belles rencontres se termine. Je remercie tous les Nogentais pour cela et particulièrement ceux qui m'ont témoignés leur sympathie et leur soutien lors de ma destitution par le maire sortant, de mon poste d'adjoint.

Liste Actions et Ambitions pour Nogent

Claude Brunet, Muriel Marchandin, Daniel Maillard, Marie-Thérèse Jany, Nadine Chapier, Gabriel Dubail

Dans le magazine paru en décembre 2013, nos écrits relatifs à la gare cœur d'agglomération ont entraîné des propos très laudatifs émanant de la majorité municipale qui soutient ce projet.

Soyons sérieux. La liaison ferroviaire PICARDIE-ROISSY sera peut-être réalisée en 2020 ce qui permettra de voir passer le T.G.V. La nouvelle voie servira aussi pour le transport de CREIL à ROISSY par les trains express régionaux.

Par suite, les habitants du nord de la région parisienne auront tout intérêt à venir résider dans ce quartier ou à proximité puisqu'il est prévu d'y édifier 3.000 logements sociaux ou à caractère privé.

Cette hypothèse s'avère d'autant plus envisageable que certains écrits laissent à penser qu'un remodelage des régions comprendrait le rattachement du département de l'OISE à l'Île de France.

En outre, l'évolution des entreprises existantes serait associée à la création de services et de commerces.

De plus, pourrait-on circuler facilement dans ce secteur ? Certes, les transports urbains atténuent quelque peu les encombrements quotidiens enregistrés dans la traversée de CREIL. Il en sera de même pour NOGENT.

Enfin, quel sera le coût estimé de l'ensemble des travaux répartis sur plusieurs années ?

Liste Nogent pour Tous

Djamal Benkherouf, Sofiane Elhamouyi, Hélène Moua, Brigitte Louis

<http://nogent2008.canalblog.com>

La mandature s'achève. Ce mandat de 6 ans est passé très vite. Il est derrière nous .

J'en garde tout de même un bon souvenir .

En ce qui me concerne il a eu lieu en deux temps :

Trois ans en ma qualité d' adjoint; mon meilleur souvenir lors de cette période fut mes permanences du lundi après-midi (des centaines de personnes reçues) où j'éprouvais un énorme plaisir à recevoir et à être à l'écoute des nombreux Nogentais.

Puis j' ai été mis a l'écart car après avoir été utilisé pour gagner, assurément, je dérangeais. Dès 2011, j'ai ainsi été destitué.

Le 2 éme temps de ce mandat fut ma période d'opposant (2011 à aujourd'hui ou là aussi je garde de bons souvenirs).

Croyez moi une cure d'opposition forge un élu et sa détermination a être au service de ses administrés.

Je voulais par cette tribune vous remercier de m' avoir permis de siéger grâce à votre suffrage durant ses 6 ans au conseil municipal.

Les élections de mars prochain où je suis candidat diront si cette belle aventure pourra continuer .

► **ÉLU INDÉPENDANT**

Pierre Lafite

La mandature s'achève. En mars prochain, vous devrez renouveler le conseil municipal. Le principal danger pour la démocratie est l'abstention. Alors, allez voter !

ne diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal, un espace finies par le règlement intérieur. Cet article garantit la liberté d'expression des élus, de tous les élus. La jurisprudence administrative prend en compte les avis qui peuvent se produire et considère que, dès lors qu'un élu fait part de sa volonté de se placer dans l'opposition, à condition que cela soit sans y faire obstacle, sauf bien sûr si le contenu est injurieux ou diffamatoire.»

caractères avec une répartition calculée suivant le nombre d'élus composant le groupe ; un élu ayant droit à 1/33^e de cet espace d'expression. composition de ce groupe au Maire. »



ROCHETTE

surprise

N° 4



La marche des illuminations
Samedi 21 décembre 2013
Quartier des Fonds de Nogent
L'une des 3 maisons
mise à l'honneur



Voeux aux personnalités
Mercredi 8 janvier
Château des Rochers



15 ans de la Médiathèque
Mercredi 15 janvier
Médiathèque



Salon toutes collections
Dimanche 26 janvier
Château des Rochers

**Pose de la 1^{re} pierre
du Pôle Emploi**
Mercredi 29 janvier

Soirée Années 80
Samedi 1^{er} février
Château des Rochers

COUP DE POLAR(2) A NOGENT-SUR-OISE

DU 8 AU 12 AVRIL 2014

SAMEDI 12 AVRIL 2014

Rencontres autour du polar / Médiathèque / 10h-18h

Sous le parrainage de Claude Mesplède

Auteurs en dédicaces / Conférence-débat



En partenariat avec la
Librairie Entre les lignes
38, rue de la République
60100 Creil
03 44 25 87 23



Renseignements :
Médiathèque M. Schumann
1, rue Denis Diderot
60180 Nogent-sur-Oise
mediatheque@nogentsuroise.fr - 03 44 66 60 44

Ville de
Nogent-sur-Oise



Nogent, vivre vraiment !